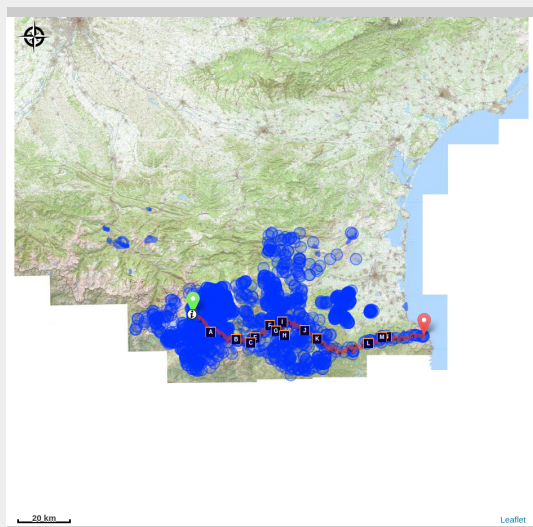
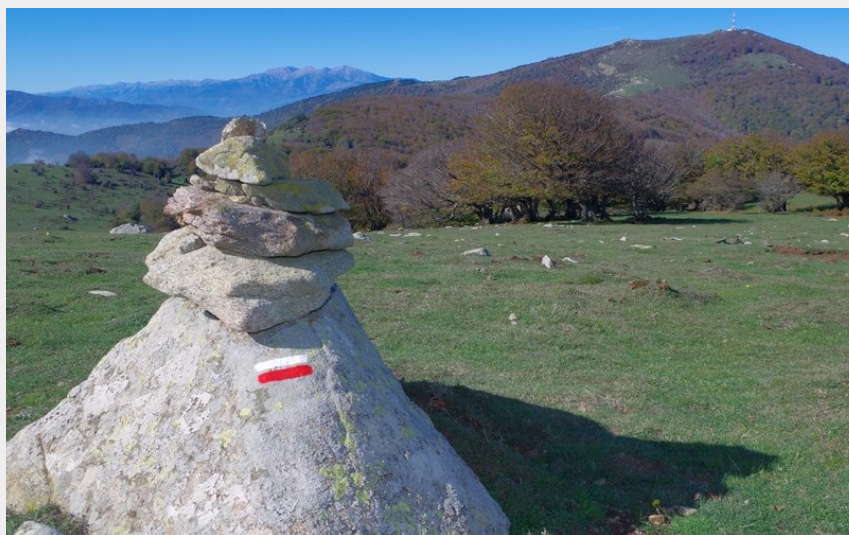




Traversée des Pyrénées-Orientales : des Bouillouses à la Méditerranée GR® 10

Pyrénées Catalanes



Cairn sur la crête des Albères (© Bernard Frankel - CD66)

Cap à l'est pour dix jours de périple à travers les Pyrénées-Orientales, commençant la tête dans les étoiles pour s'achever les pieds dans l'eau !

Bienvenue sur l'une des plus fameuses traversées de France, qui relie l'ensemble des

Infos pratiques

Pratique : Rando itinérante

Durée : 10 jours

Longueur : 178.7 km

Pyrénées en plus de cinquante jours, de l'Océan à la Méditerranée. Cinq fois plus long que le GR®20 corse ou le Tour du Mont-Blanc, peu de randonneurs ont les moyens physiques et surtout le temps de le réaliser en un seul assaut. La partie orientale de cet itinéraire se découpe en une dizaine d'étapes, au rythme moyen de 17 km de marche et 900 m de dénivelé positif par jour. Elle propose la découverte d'un vaste territoire fait de hauts plateaux et de pics, de vastes forêts et de vallées sauvages, au riche passé historique de « pays » frontalier et, last but not least, à la goûteuse gastronomie catalane et aux breuvages fort recommandés.

Dénivelé positif : 9438 m

Difficulté : Très difficile

Type : Traversée

Thèmes : Espace naturel protégé, Histoire et patrimoine, Randonnée en montagne

Itinéraire

Départ : Refuge des Bouillouses, Les Angles

Arrivée : Mairie, Banyuls-sur-Mer

Balisage :  GR®

Communes : 1. Les Angles

2. Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes

3. Bolquère

4. La Cabanasse

5. Saint-Pierre-dels-Forcats

6. Planès

7. Fontpedrouse

8. Nyer

9. Mantet

10. Py

11. Sahorre

12. Casteil

13. Vernet-les-Bains

14. Fillols

15. Taurinya

16. Estoher

17. Valmanya

18. Corsavy

19. Arles-sur-Tech

20. Amélie-les-Bains-Palalda

21. Reynès

22. Céret

23. Maureillas-las-Illas

24. Le Perthus

25. L'Albère

26. Laroque-des-Albères

27. Sorède

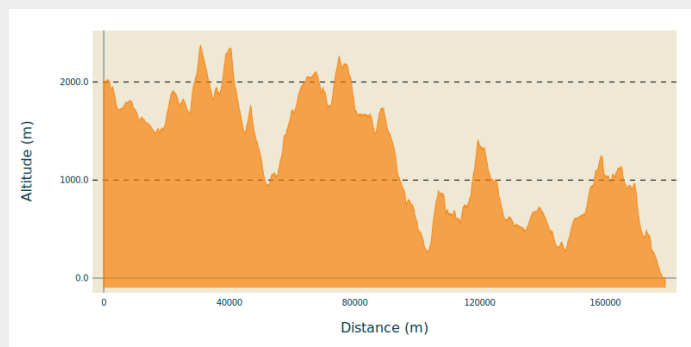
28. Argelès-sur-Mer

29. Banyuls-sur-Mer

30. Collioure

31. Port-Vendres

Profil altimétrique



Altitude min 2 m

Altitude max 2374 m

Au départ du lac des Bouillouses, vous découvrirez forêts, prairies et villages du plateau cerdan et du Haut Conflent. Au cours des deux étapes suivantes, vers la Carançà et vers Mantet, vous entrerez de plain-pied dans les montagnes et hautes vallées du Conflent sauvage. Trois journées seront ensuite nécessaires à la lente approche puis à l'ascension du seigneur catalan, le Canigó. Vous contournerez cependant sagement son point culminant, par un sentier en balcon sur le vaste monde. De Batera, au riche passé minier, une longue descente vers les vallées méditerranéennes vous déposera à la petite ville d'Arles-sur-Tech. Puis, deux étapes supplémentaires vous permettront de traverser ce Vallespir méconnu. Au Perthus, plus grand axe de passage européen, vite derrière nous, vous remonterez patiemment la forêt de chênes-liège, vers la dernière halte de votre parcours, l'auberge du Coll de l'Ullat. Là, étonnamment, la montagne reprend ses droits. Il ne vous reste plus, le lendemain, pour cette ultime étape du périple, probablement la plus belle, qu'à suivre la crête frontalière avec un incomparable panorama, jusqu'à venir plonger les pieds dans l'eau, un verre de banyuls à la main.

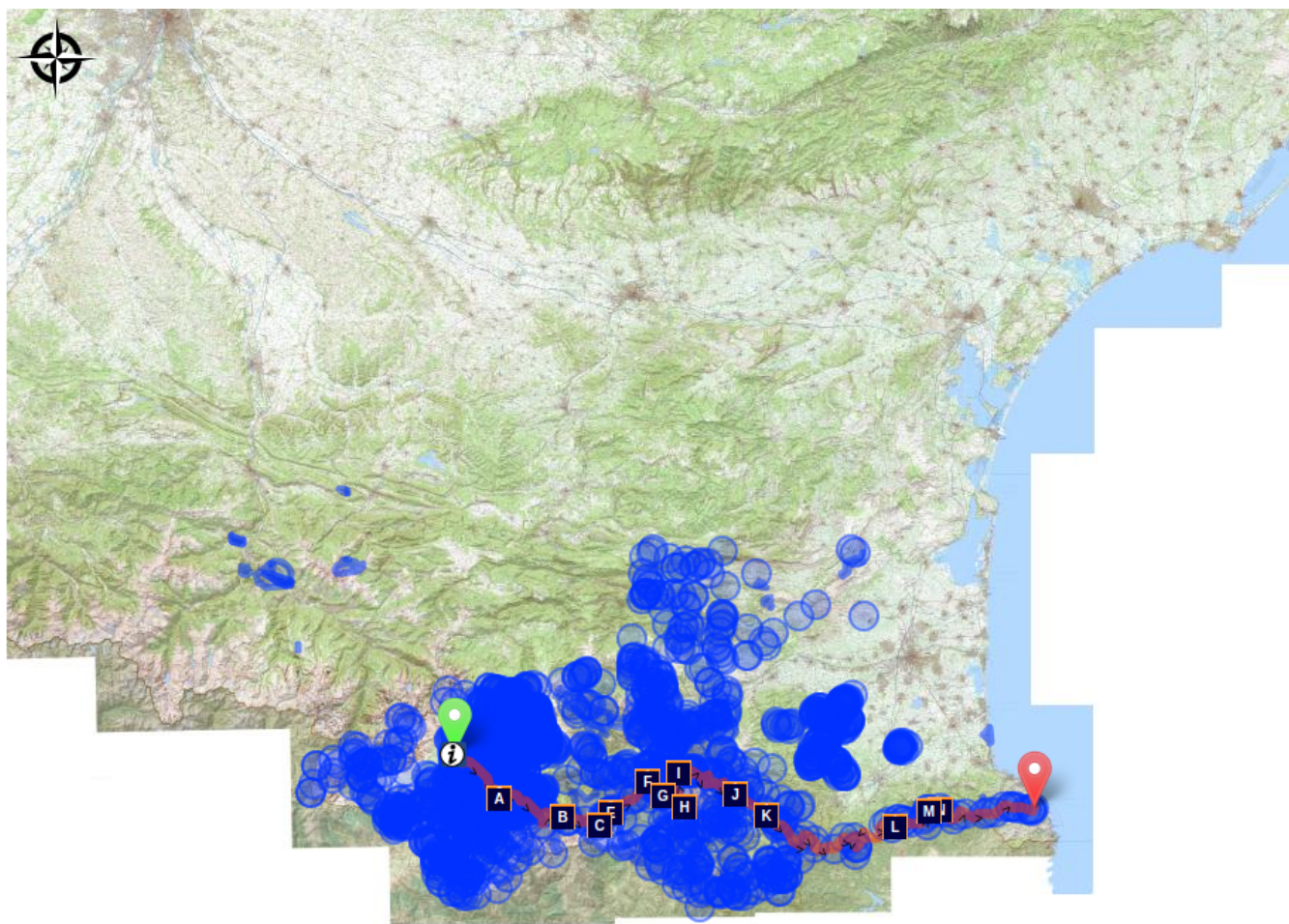
Cet itinéraire fait partie des 1000 km de GR® et GR®P du Département des Pyrénées-Orientales. GR® et GR®P sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le balisage de cet itinéraire est réalisé par les bénévoles du [Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales](#).



Étapes :

- 1.** GR®10, des Bouillouses à Planès
18.9 km / 309 m D+ / 6 h 15
- 2.** GR®10, de Planès au Ras de la Carançà
15.8 km / 1209 m D+ / 7 h
- 3.** GR®10, du Ras de la Carançà à Py
16.3 km / 940 m D+ / 7 h 45
- 4.** GR®10, de Py à Marialles
8.7 km / 920 m D+ / 4 h
- 5.** GR®10, de Marialles aux Cortalets
16.1 km / 1160 m D+ / 6 h 45
- 6.** GR®10, des Cortalets à Batera
15.9 km / 528 m D+ / 6 h 15
- 7.** GR®10, de Batera au Molí de la Paleta
18.8 km / 860 m D+ / 8 h
- 8.** GR®10, du Molí de la Paleta à Las Illas
21.0 km / 1334 m D+ / 9 h 15
- 9.** GR®10, de Las Illas au Coll de l'Ullat
24.8 km / 1230 m D+ / 9 h 15
- 10.** GR®10, du Coll de l'Ullat à Banyuls-sur-Mer
23.0 km / 825 m D+ / 9 h 15

Sur votre route...



20 km

Leaflet

-  Le Train Jaune (A)
-  Orri de la Jaça Grossa (C)
-  Maison de la réserve naturelle nationale de Mantet (E)
-  Roc de Marialles (G)
-  Orri de la Castella (I)
-  Station de Jacouty (K)
-  Forêt de l'Ullat (M)

-  Coll Mitjà (B)
-  Mantet (D)
-  Torre de Goà (F)
-  Ligne de crête de Set Homes (H)
-  Site minier de Batera (J)
-  Fort de Bellegarde (L)
-  Puig Neulós (N)

Toutes les informations pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.laregion.fr

Réservez votre train de nuit au départ de Paris et à destination de Latour-de-Carol sur www.oui.sncf

Sinon, pensez au covoiturage !

A noter - En période estivale, l'accès au site des Bouillouses se fait par navette à partir du Pla de Barrès. Retrouvez les périodes, horaires et tarifs des navettes sur www.ledepartement66.fr

Accès routier

Depuis Mont-Louis suivre la N116, puis emprunter la D118 en direction de La Llagonne, et prendre la D60 jusqu'au lac des Bouillouses (ou jusqu'au Pla de Barrès).

Stationnement

Parking du barrage des Bouillouses, Les Angles (ou parking du Pla de Barrès, La Llagonne).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète Barbu - Marialles

Période de sensibilité : Janvier, Février, Novembre, Décembre

Contact :

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr/>

Secteurs :

Yosémite du haut, Ensa, Roc de Marialles, Lippe au derche-secteur refuge

- Chaque année :

l'escalade est interdite du 1er novembre au 28 février.

- Cette année, aucun couple de Gypaète n'ayant nidifié sur ce secteur :

l'escalade est autorisée du 1er mars au 31 octobre

Réserve de chasse et de faune sauvage du Canigou (RCFS)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Office National des Forêts

Frédéric CAMPREDON

Tél : **06 23 54 47 94**

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : https://www.canigo-grandsite.fr

Les RCFS ont vocation à **protéger des milieux naturels indispensables et des espèces menacées.**

Y sont interdits :

- Les engins à moteur hors des voies ouvertes à la circulation

- **Survol en dessous de 300m**
- **Les feux, et le camping en dehors des aménagements**
- **Les actions de brûlage sans autorisation**
- **L'introduction d'animaux domestiques à l'exception de ceux autorisés pour la randonnée**
- **Les chiens non tenus en laisse**
- Les activités sportives susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des espèces patrimoniales

—
Arrêté préfectoral complet disponible [ici](#)

Réserve Naturelle Régionale de Nyer

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Réserve Naturelle Régionale de Nyer

3 rue de la Mairie

66360 NYER

Tél : **04 68 97 05 56**

Site : <https://www.reserves-naturelles.org/nyer>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**
- **le feu,**
- **la circulation de véhicules à moteurs,**
- **l'abandon de déchets,**
- **le camping.**

Réserve naturelle nationale de Py

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de Py**

Bureaux de la réserve naturelle

66360 Py

Tél : 04 68 96 29 37

E-mail : py@espaces-naturels.fr

Site : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/les-reserves/reserve-naturelle-de-py>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Réserve naturelle nationale de Mantet

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de Mantet**

Maison de la nature

66360 Mantet

Tél : 04 68 05 00 75

E-mail : mantet@espaces-naturels.fr

Site : <http://www.rnn-mantet.fr>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Gypaète Barbu - Mariailles

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Novembre, Décembre

Contact :

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr/>

Secteurs :

Las Bournègues, Petit Yosémitè, Ramonet

- Chaque année :

l'escalade est interdite du 1er novembre au 28 février.

- En 2023, le Gypaète barbu ayant nidifié sur le secteur :

l'escalade est également interdite du 1er mars au 15 août.

- Suite à l'envol du jeune :

Vous pourrez fréquenter ce secteur du 16 août au 31 octobre 2023.

Arrêté de Protection de Biotope, Rivière la Carança

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

DDTM : 04 68 38 10 90

OFB : 04 68 53 01 81

Fédération Départementale de Pêche : 04 68 66 88 38

Parc Naturel Régional des Pyrénées-catalanes : 04 30 95 05 33

Cet arrêté de protection de biotope ne réglemente pas les activités sportives.

Cependant, il concerne des milieux fragiles, dont la protection repose aussi sur le respect des usagers vis à vis de ces habitats naturels exceptionnels. Les cours d'eau de montagne comme la Carança, la Têt ou la rivière de Maureillas sont l'habitat d'espèces typiquement montagnardes, comme :

- **le Desman des Pyrénées,**
- Des souches locales de **truites (fario et arc-en-ciel).**

La survie de ces espèces dépend du bon état du cours d'eau, et doivent pouvoir s'y déplacer sans rencontrer trop d'obstacles. Afin de préserver ces espèces, les meilleures pratiques à adopter sont :

- **Ne rien jeter dans le cours d'eau,**

- **Ne pas trop remuer le fond, ni les galets,**

qui sont l'habitat d'invertébrés (pour certains typique des cours d'eau de montagne) et d'autres espèces (amphibiens, plantes). Ceci augmente la turbidité de l'eau, et dérange toute la biodiversité qui y vit.

- **Éviter d'obstruer le cours d'eau**

La construction de barrages (en galets), si elle est répétée, peut diminuer la vitesse

d'écoulement de l'eau, et peut amener à un réchauffement de celle-ci. Cela a pour conséquence de perturber des espèces qui ont l'habitude de vivre dans des eaux plutôt froides. Par ailleurs, cela peut également amener à une baisse de l'oxygénation de la rivière, et à une asphyxie du milieu.

.

Arrêté de Protection de Biotope, Maureillas

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **DDTM** : 04 68 38 10 90

OFB : 04 68 53 01 81

Fédération Départementale de Pêche : 04 68 66 88 38

Syndicat du Tech : 04 68 87 08 78

Ce zonage comprend un Arrêté de Protection de Biotope

Cet arrêté de protection de biotope ne réglemente pas les activités sportives.

Cependant, il concerne des milieux fragiles, dont la protection repose aussi sur le respect des usagers vis à vis de ces habitats naturels exceptionnels. Les cours d'eau de montagne comme la Carança, la Têt ou la rivière de Maureillas sont l'habitat d'espèces typiquement montagnardes, comme :

le Desman des Pyrénées,

Truites (fario et arc-en-ciel) : souche locale

La survie de ces espèces dépend du bon état du cours d'eau, et doivent pouvoir s'y déplacer sans rencontrer trop d'obstacles. Afin de préserver ces espèces, les meilleures pratiques à adopter sont :

- **Ne rien jeter dans le cours d'eau,**

- **Ne pas trop remuer le fond, ni les galets,**

qui sont l'habitat d'invertébrés (pour certains typique des cours d'eau de montagne) et d'autres espèces (amphibiens, plantes). Ceci augmente la turbidité de l'eau, et dérange toute la biodiversité qui y vit.

- **Éviter d'obstruer le cours d'eau**

La construction de barrages (en galets), si elle est répétée, peut diminuer la vitesse d'écoulement de l'eau, et peut amener à un réchauffement de celle-ci. Cela a pour conséquence de perturber des espèces qui ont l'habitude de vivre dans des eaux plutôt froides. Par ailleurs, cela peut également amener à une baisse de l'oxygénation de la rivière, et à une asphyxie du milieu.

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane

Bureau de la réserve

Adresse : Laboratoire Arago BP 44 - 1 quai Racovitza

66650 Banyuls-sur-Mer

Téléphone : 04 68 88 12 18

E-mail : rnn.massane@reserves-naturelles-catalanes.org

Site : <http://www.rnnmassane.fr/>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens non tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Lieux de renseignement

Point info du site des Bouillouses
Site classé du lac des Bouillouses,
66210 Les Angles

infobouillouses@cd66.fr

Tel : +33 (0)4 68 04 24 61

<https://www.ledepartement66.fr>



Sur votre route...



Le Train Jaune (A)

Le Train Jaune constitue l'un des joyaux du patrimoine départemental. Mis en service le 18 juillet 1910, le « canari », comme le surnomment affectueusement les gens du lieu, avait pour mission de relier la plaine du Roussillon au plateau cerdan et ainsi désenclaver les zones montagneuses du département. A une allure moyenne de 30 km/h et quelques pointes à 55km/h, le petit train lancé sur ce chemin de fer acrobatique relie Villefranche-de-Conflent à Latour-de-Carol-Enveitg sur 63 km, et culmine à 1592 m d'altitude au niveau de la gare de Bolquère-Eyne. En raison d'une géographie tourmentée et difficilement maîtrisable en haute vallée de la Têt, les concepteurs de la ligne ont dû déployer des trésors d'ingéniosité pour mener à bien ce chantier de tous les défis. Un tracé sinueux, des pentes à 60 %... Pas moins de 650 ouvrages d'art ponctuent la ligne, dont 19 tunnels, le pont Séjourné et le célèbre pont Gisclard. Véritable fierté catalane, le Train Jaune transporte aujourd'hui plus de 400 000 passagers par an et circule sur la plus haute ligne ferroviaire sans crémaillère de France !

Crédit : © Michel Castillo - CD66



Coll Mitjà (B)

C'est l'un des plus beaux cols du département ! Avec sa courbure très douce en forme d'arche, le Coll Mitjà constitue l'une des deux portes d'entrée, avec les gorges de la Carançà, à la très isolée vallée de la Carançà. Depuis Prats-Balaguer on peut franchir ce col afin d'accéder au refuge du Ras de la Carançà et aux lacs alentours. Certes depuis la Cerdagne son ascension n'est pas de tout repos, mais l'effort en vaut la chandelle. De son sommet, hissé à 2367 m d'altitude, le Coll Mitjà propose de superbes vues sur le Canigó, les pics del Gegant et de l'Infern, à quelques pas de la frontière avec l'Espagne. Aventurez-vous ensuite aux pics voisins Rodon et Gallinàs qui offrent le même belvédère avec, en prime, une vue sur la mer !

Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Orri de la Jaça Grossa (C)

Au sud de Mantet et au cœur de la réserve naturelle éponyme, l'orri de la Jaça Grossa est un ancien abri de berger de forme circulaire et bâti en pierre sèche. De taille assez petite et d'un confort extrêmement sommaire, cet orri est un abri de fortune en cas de mauvais temps. On le découvre dans la très belle vallée de l'Aleman, caché parmi les pins à crochets, à proximité du quadruple tracé des GR®10, GR®36, GR®P Ronde du Canigó et GR®P Tour des réserves naturelles. Ces itinéraires se scindent en deux un peu plus en amont de la vallée, à hauteur du superbe refuge restauré de l'Aleman. Crédit : © RNN de Mantet



Mantet (D)

Isolé à près de 1555 m d'altitude, entre les massifs du Costabona, du Gegant et du Canigó, ce village du Haut-Conflent abrite une trentaine d'habitants. Site prisé pour l'observation des étoiles, Mantet a été en 2014 la première commune du département labellisée « villes et villages étoilés de France », en reconnaissance de son engagement dans la réduction de la pollution lumineuse. Autrefois terre de prédilection des activités agricoles et agro-pastorales, on peut y distinguer les vestiges d'anciennes cultures de seigle ou de pommes de terre. Installé au cœur de la Réserve naturelle nationale de Mantet (3028 hectares), il n'est pas rare de rencontrer, le long du Camí Ramader, des troupeaux de vaches ou de brebis en estive, et d'apercevoir l'isard, ou le gypaète barbu et le vautour fauve ! Crédit : © Michel Castillo - CD66



Maison de la réserve naturelle nationale de Mantet (E)

La maison de la nature de Mantet est un espace d'accueil ouvert quasiment toute l'année. Accessible à toute personne désireuse de renseignements sur la réserve naturelle et sa réglementation, elle propose de l'information pour découvrir le patrimoine naturel et culturel, ainsi que des animations autour de la biodiversité et des actions de développement durable. La structure d'accueil est essentiellement ouverte au public en été, où une permanence est assurée quotidiennement. Hors période estivale, celle-ci est accessible aux visiteurs en semaine, lors des heures d'ouverture des bureaux, ou sur rendez-vous, pour les groupes qui en font la demande. Crédit : © RNN de Mantet



Torre de Goà (F)

Installée à 1268 m d'altitude, elle fait partie d'un réseau de tours à signaux disséminé partout dans le département. Servant de lieu d'observation, de transmission de messages ou de défense, elles étaient bâties sur des reliefs difficiles d'accès et de telle façon qu'elles puissent être visibles des tours voisines afin de diffuser rapidement des messages d'alerte. La Torre de Goà, située entre la vallée du Tech et du Llech, daterait du XIII^e siècle et transmettait des messages en direction de la tour de Rabastanys, implantée au bout de la crête de Sahorre. Celle-ci servait à informer, en bout de chaîne, la ville fortifiée de Villefranche-de-Conflent. D'un diamètre de 12 m, elle comprend deux étages et huit créneaux.

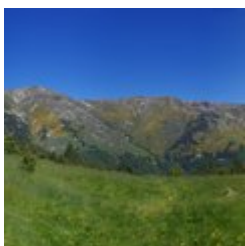
Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Roc de Marialles (G)

Ces grandes falaises siliceuses, entourées de pins à crochets et de bouleaux, surplombent le refuge et les jasses de Marialles, ainsi que les gorges du Cadí. Ce site, majestueux, est bien connu des amateurs d'escalade qui sont nombreux à se frotter à ses parois ! En effet, le Roc de Marialles et ses alentours offrent des parcours aux divers niveaux de difficulté destinés aux grimpeurs confirmés, comprenant une cinquantaine de voies. Non loin, « le petit Yosemite » est lui aussi bien connu des initiés pour sa vingtaine de voies assez techniques.

Crédit : © B. Frankel-CD66



Ligne de crête de Set Homes (H)

La légende raconte que sept hommes gigantesques partirent défier le Dieu tout-puissant jusqu'au Canigó. Ils remontèrent les vallées, poussant d'énormes rochers devant eux, pour créer un escalier. Parfois, ils s'arrêtaient et signalaient leur halte en levant une pierre. Leur ascension grandissait les pics et soulevait les crêtes. Arrivés au plus près du ciel, ils déclenchèrent la colère divine et moururent, frappés par la foudre et ensevelis sous les pierres, créant les pics dels Set Homes, Rojà, dels Tres Vents et du Roc Negre. Voici l'origine, légendaire, de cette longue ligne de crête menant du Pic dels Set Homes à la Portella de Vallmanya. Enveloppé de landes et de pelouses à gispét (végétation basse au port touffu), le pic culmine à 2651 m d'altitude et surplombe au sud-ouest, le Pla Guillem et, au nord, la vallée du Cadí.

Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Orri de la Castella (I)

Cet orri est encore en bon état, il peut servir d'abri temporaire. Magnifique vue sur le Conflent, la Cerdagne et le Capcir.
Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Site minier de Batera (J)

La zone de Batera regorge de vestiges issus de l'activité minière. Ceux-ci s'échelonnent de l'Antiquité, avec les cratères creusés à même la montagne par les romains, à la période contemporaine, avec notamment la construction d'un bâtiment (actuel refuge) en 1953, qui regroupait la cantine, les hébergements et l'école de la concession. La mine de Batera est l'une des plus connues du département : elle fut celle ayant eu le plus grand rendement et fut l'une des dernières à s'arrêter (en 1987).

Crédit : © Yves Maurel - Canigó Grand Site



Station de Jacouty (K)

Les vestiges de câbles et de pylônes autour de la station témoignent de l'intense activité minière qui a longtemps fait vivre les villages du Vallespir jusqu'au Haut-Conflent. Amorcée dès l'Antiquité, l'exploitation du fer issu de la demi-couronne métallifère autour du Canigó a connu son apogée à la révolution industrielle (XIXe siècle). Elle prit fin dans les années 80. La station de Jacouty (624 m d'altitude) était l'une des deux station-relais situées sur la ligne du câble aérien, reliant les mines de Batera à Arles-sur-Tech. Long de 9 km et fort d'un dénivelé de 1000 m, ce câble inauguré en 1899 a permis d'accélérer l'exploitation et d'acheminer le fer via des wagonnets jusqu'au four à grillage du carreau de la mine d'Arles-sur-Tech, avec un débit de 60 tonnes l'heure !

Crédit : © Frédéric Maler - CC Haut Vallespir



Fort de Bellegarde (L)

Ce fort imposant, inscrit aux Monuments Historiques, se dresse sur un promontoire rocheux, au-dessus de la ville frontalière du Perthus. Il a été bâti par Vauban au XVII^e siècle, pour défendre la nouvelle frontière entre la France et l'Espagne suite à la signature du Traité des Pyrénées (1659). L'ingénieur a conçu une forteresse pentagonale à cinq bastions, trois demi-lunes et fausses-braies. Une seconde enceinte à l'intérieur du fort pouvait accueillir une garnison de plus de 500 hommes, et comprenait une chapelle, un hôpital, et un impressionnant puits de 65 m de profondeur. En 1939, ce fort servit de lieu d'internement des Républicains espagnols fuyant la dictature de Franco, et fit office de prison de la Gestapo.

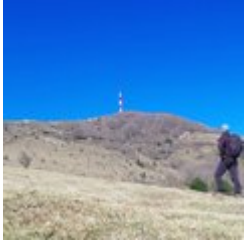
Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Forêt de l'Ullat (M)

Cette forêt abrite une splendide futaie de pins laricios de Corse qui auraient été plantés ou semés autour de 1880, sur près de 40 ha. Ces grands arbres résineux peuvent s'élever jusqu'à 35 m de haut et s'épanouissent particulièrement entre 800 et 1500 m d'altitude, tout en supportant parfaitement la sécheresse estivale. Sous l'action de la tramontane, les graines de ces pins filent vers l'Espagne, contribuant ainsi à l'expansion naturelle de cette essence. La découverte de la forêt de l'Ullat conduit à marcher sur les traces d'un certain Manel, berger, poète et amoureux de la montagne, qui y planta des arbres et laissa des traces de son passage notamment à la fontaine « Reina de les Fonts » où l'on peut distinguer un « M » gravé sur une table de granit.

Crédit : © Bernard Frankel - CD66



Puig Neulós (N)

Ce pic, hissé à 1257 m d'altitude, est le point culminant du massif des Albères, et signe la frontière naturelle entre le Roussillon et l'Espagne. Il offre un panorama imprenable sur la plaine du Roussillon et les Corbières, et côté espagnol, sur la plaine de l'Empordà. Par temps dégagé, on peut même apercevoir le Mont Saint-Clair, au-dessus de Sète ! En contrebas de la crête, versant espagnol, se trouve un puits à neige en parfait état. Disséminés dans les Albères, ces puits en pierre servaient à stocker la neige pendant l'hiver. Elle était entassée par le toit tandis que l'extraction de la glace s'opérait par un tunnel situé à la base du puits. La glace servait à conserver les aliments mais était également utilisée à des fins médicinales jusqu'à l'abandon de ces puits au XIXe siècle !
Crédit : © Bernard Frankel - CD66